



République du Niger



TERMES DE REFERENCE

Revue à mi-parcours du Programme de Pays du Niger PNUD

2009-2013

Octobre 2011

Contexte

1-1. Contexte économique et social du Niger

Le Niger est un pays enclavé situé à plus de 1.000 km de Cotonou port maritime le plus proche. Il partage sa frontière avec sept pays et s'étend sur une superficie de 1.267.000 km² dont les deux tiers se situent en zone saharienne non agricole. En 2010, le Niger a connu une crise multidimensionnelle qui a ralenti de façon significative l'exécution des politiques et programmes altérant ainsi le développement d'une vision stratégique et n'a globalement pas favorisé l'inscription du pays au progrès vers le développement économique et social. La longue crise politique qui a précédé le coup d'Etat survenu en février 2010 a eu pour effet la suspension ou le gel de nombreux financements extérieurs qui contribuaient pour plus de 40% au budget national. La crise alimentaire et nutritionnelle sans précédent qui a frappé en 2010, 7,8 millions de nigériens a focalisé les interventions des partenaires vers les réponses d'urgence humanitaire. La gestion du pays a été conduite par le Conseil Suprême pour la Restauration de la Démocratie et un gouvernement de transition avec 3 objectifs : (i) la restauration de la démocratie et de l'Etat de droit, (ii) l'assainissement des finances publiques et la lutte contre la corruption, (iii) la réconciliation nationale.

Ce contexte n'a pas favorisé l'atteinte des résultats de développement escomptés, notamment l'atteinte des OMD. Sur la base des tendances actuelles, selon le Rapport National sur les OMD 2010, seuls les OMD relatifs à la mortalité infanto-juvénile et au niveau de prévalence du VIH SIDA seraient atteints à l'horizon 2015. De même, les progrès en termes de développement humain demeurent, le Niger ayant un indice de 0,26 le classant 167ème sur 169 pays selon le RMDH 2010. Des contraintes structurelles constituent encore un frein à la réussite dans la mise en œuvre des programmes de développement et d'amélioration du bien-être des populations. Il s'agit en l'occurrence de la forte croissance démographique (3.3% par an), des contraintes climatiques entraînant une volatilité de la croissance économique et la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire de certains groupes socioéconomiques vivant particulièrement en milieu rural.

Les autorités de la transition ont su créer une dynamique de dialogue avec les partenaires. Le cadre légal et institutionnel a été rétabli avec l'adoption d'une constitution consensuelle promulguée le 25 novembre 2010. Des changements substantiels ont été apportés dans le fonctionnement des institutions publiques. Les instances de concertation avec les partenaires ont fonctionné, permettant d'avancer sur le terrain des réformes, particulièrement dans le domaine fiscal et la mise en place des institutions de régulation. Le plaidoyer des autorités en faveur de l'accélération de l'atteinte des OMD a été pris en charge au plus haut niveau et s'est traduit par la décision des NU au sortir du sommet de haut niveau tenu à New York en septembre 2010, de rendre le Niger éligible à l'initiative « MDG Acceleration Framework » (MAF) axé sur l'OMD1.

La mise en œuvre de la Stratégie de Développement Accéléré et de Réduction de la Pauvreté (SDRP 2008-2012) s'est poursuivie malgré ce contexte d'instabilité politique et de crise alimentaire et institutionnelle. Un Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) global aligné sur les OMD et 3 CDMT sectoriels (développement rural, santé et éducation) ont été finalisés et adoptés. De nouveaux appuis pour la prévention/gestion des conflits et catastrophes naturelles ont été mis en place à travers l'appui à la mise en place de cadres institutionnels appropriés à la problématique et le soutien au relèvement des populations victimes des phénomènes extrêmes liés aux désastres.

Concernant le rôle des femmes dans les sphères politique, législative et administrative, les mesures prévues dans la loi sur les quotas ont permis de leur garantir dans l'ensemble un niveau relativement satisfaisant de participation dans les instances de décision, malgré le contexte particulier de la transition militaire. Par ailleurs, comme autre signal d'espoir en la matière, la Politique Nationale Genre a été adoptée.

Suite au bon déroulement des élections présidentielles et législatives de début 2011, le Niger s'inscrit résolument au retour à l'ordre constitutionnel et démocratique, qui augure d'une opportunité de relance des efforts de développement et le développement d'une vision à long terme de croissance et de réduction de la pauvreté du pays. Toutefois, la dégradation du contexte sécuritaire pourrait constituer une menace à la mobilisation d'investissements privés et à la mise en œuvre des programmes de développement.

Aussi au regard des défis actuels de développement dû au nouveau contexte, auxquels le nouveau Gouvernement se propose de faire face à travers notamment la Déclaration de Politique Générale, « l'Initiative Trois N » et la Note d'Orientation Stratégique pour un développement Durable et une Croissance Inclusive les plus hautes autorités nationales entendent mettre l'accent sur un certain nombre de priorités que sont : (i) la relance économique à travers les investissements publics en infrastructures (énergie, transport, routes..), pour soutenir la croissance économique¹actuellement fragile et fortement tributaire du secteur agricole pluvial ; (ii) la promotion de l'emploi des jeunes, (iii) la mise en place d'institutions démocratiques et républicaines fortes, crédibles et durables et la sécurité des personnes et des biens ; (iv) le développement industriel et du secteur minier et l'accès aux services énergétiques modernes, (v) le développement humain (Education, Santé, Protection Sociale), (vi) la gestion des Finances Publiques, la promotion du secteur privé et l'intégration régionale; (vii) la promotion de l'agriculture, de l'élevage et de l'hydraulique pour une sécurité alimentaire durable². Dans les nouvelles orientations un accent particulier sera mis sur les dimensions : « sécurité humaine et alimentaire, gouvernance, emploi des jeunes, éducation ».

En effet, la dégradation de la situation sécuritaire et le retour massif des ressortissants Nigériens de la Lybie et de la Côte d'Ivoire suite aux événements intervenus dans ces pays, pourraient constituer un obstacle à la mise en place d'un climat favorable à la paix, à la cohésion sociale, à la promotion des investissements privés et à la mise en œuvre des programmes de développement. L'impact de la crise libyenne ne se limite pas au seul reflux des ressortissants : circulation des armes lourdes, insécurité, exode massif de libyens avec des conséquences humanitaires, perturbations des échanges économiques, etc....

Enfin, le contexte est caractérisé par la perte progressive des moyens d'existence d'une grande partie de la population qui devient de plus en plus vulnérable à cause de la situation ci-dessus décrite.

1-2. Appuis du PNUD au développement socio-économique du Niger

La contribution du PNUD aux programmes nationaux de renforcement des capacités vise 4 domaines déterminants pour la réalisation des OMD: (i) la réduction de la pauvreté, (ii) la gouvernance démocratique, (iii) la prévention des crises et relèvement, et (iv) l'environnement et le développement durable ; tout en favorisant les principes des droits humains et d'égalité des sexes. Les interventions portent sur trois cibles:

- L'environnement national pour la mise en place d'un environnement favorable à la croissance et au développement et au maintien de la paix et la sécurité ;
- Les institutions en vue de leur permettre d'assurer la fourniture des biens et des services publics de qualité à tous, y compris aux plus pauvres ;
- Les ressources humaines afin de s'assurer que les pays disposent des ressources humaines compétentes planifiées pour exécuter et suivre le programme de développement national.

1 Dans la vision du Gouvernement, la croissance économique doit être portée à un taux d'au moins 7% en moyenne sur les cinq ans à venir. Cela requiert notamment la valorisation du potentiel de croissance économique comme la promotion des cultures irriguées, l'amélioration de la productivité des cultures vivrières et du cheptel via notamment un meilleur accès aux intrants agricoles et zootechniques pour les producteurs, mais aussi la valorisation du potentiel minier et pétrolier.

2 Conformément à l'initiative 3N « les Nigériens Nourrissent les Nigériens ».

Au Niger, la SDRP 2008-2012 pose le renforcement des capacités humaines, institutionnelles et matérielles pour la planification, la gestion, et le suivi évaluation du développement comme une condition préalable de sa mise en œuvre. Dans ce cadre, la démarche de renforcement des capacités du Programme de Pays est articulée autour de cinq étapes majeures:

- (i) les consultations entre les parties prenantes en vue de forger le consensus sur les besoins de renforcement des capacités;
- (ii) l'évaluation des capacités existantes et les besoins de renforcement des capacités;
- (iii) la formulation des stratégies de renforcement des capacités et leur chiffrage;
- (iv) la mise en œuvre des stratégies de renforcement des capacités; et
- (v) le suivi et l'évaluation de leur exécution.

Pour chaque programme d'intervention: (i) le contexte pose un diagnostic des défis de développement en vue de définir les besoins de renforcement des capacités ; (ii) une stratégie de renforcement de capacités à moyen terme, des cibles, et activités sur la base des priorités nationales et du mandat du PNUD sont développés; (iii) une budgétisation des interventions sera établie pour la durée du cycle de programmation ; et (iv) les résultats attendus et des indicateurs de performance sont formulés pour soutenir le suivi et l'évaluation de l'impact des appuis. La stratégie d'intervention du Programme de Pays est également alignée sur les principes fondamentaux guidant l'action du PNUD que sont l'appropriation nationale, et la gestion efficace des ressources internes et de l'assistance au développement pour les aligner sur les priorités nationales et réduire les coûts de transaction. Les principes de non-discrimination, d'autonomisation des femmes, et de protection des groupes vulnérables sont poursuivis pour soutenir un développement basé sur les Droits de l'Homme.

Sur la base des priorités nationales définies dans la SDRP 2008-2012, le Plan Cadre d'Assistance des Nations Unies au Niger (UNDAF Niger 2009–2013) poursuit trois effets comme contribution à la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement du Niger :

- Les populations vulnérables améliorent leur sécurité alimentaire, contribuent à la gestion durable de leurs ressources naturelles et diversifient leurs sources de revenus (OMD 1, 3, 7 et 8) ;
- Les populations vulnérables utilisent les services sociaux de base de qualité et participent à la maîtrise de la croissance démographique (OMD 2, 3, 4, 5 et 6) ;
- Les institutions nationales et locales, gouvernent démocratiquement dans le respect des Droits de l'Homme, de l'équité de genre et contribuent à la consolidation de la paix (OMD 3 et 8).

Au sein de l'UNDAF, le Programme de Pays Niger–PNUD aura pour objectif principal de renforcer les capacités nationales pour la mise en œuvre de la SDRP et contribuer à la réalisation des OMD. Il prévoit de mobiliser un financement annuel de 17 à 20 millions de dollars, soit de 85 à 100 millions de dollars sur cinq ans, dont au moins 50% seront mobilisés avec la partie nationale auprès de partenaires techniques et financiers du Niger. Le Programme de Pays est fondé sur une approche programme structurée autour de trois thématiques :

- (i) Le renforcement des capacités pour une gouvernance de qualité y-compris la prévention des crises et le relèvement ;
- (ii) Le renforcement des capacités pour la réduction de la pauvreté et l'accélération de l'atteinte des OMD ; et

(iii) Le renforcement des capacités pour la gestion des ressources naturelles.

Les interventions du PNUD se feront autour des effets programmes de l'UNDAF suivants :

1. Les Institutions nationales/locales mettent en œuvre des réformes visant la consolidation de la démocratie et de l'état de droit, dans le respect des droits de l'homme
2. Prévention gestion des crises, conflits et catastrophes assurées par des dispositifs nationaux, régionaux, départementaux, communaux et communautaires efficaces
3. Les populations et en particulier les femmes, participent équitablement au processus de prise de décision, exercent un contrôle citoyen de l'action publique, disposent/utilisent des services de proximité efficaces et de qualité
4. Les Institutions nationales/locales mettent en œuvre des réformes visant la réalisation des OMD et la réduction de la pauvreté
5. Les populations vulnérables ont accès aux opportunités d'emploi, de crédit et d'entrepreneuriat
6. Les institutions assurent la disponibilité, l'accessibilité et la qualité des SSB aux populations vulnérables en particulier aux femmes
7. Les populations participent à la préservation de l'environnement et des ressources naturelles y compris de l'eau

1.3. Défis et contraintes à mi-parcours programme pays 2009 – 2013

1.3.1. Défis :

A. Revue à mi-parcours du Programme Pays harmonisée avec celle de l'UNDAF et doublée de revues thématiques/sectorielles dans les axes du Programme Pays 2009 – 2013. La revue devrait déboucher sur :

- Réalignement effectif du Programme axé sur :
- Inscription systématique de la lutte contre la pauvreté (LCP) dans les domaines de la Gouvernance, GRN/Changements Climatiques et la Prévention des Crises/Gestion des Catastrophes Naturelles et le Relèvement ; mais aussi, dans le domaine de la sécurité alimentaire et de l'accès des populations aux services financiers
- Inscription systématique des OMD dans la LCP et l'objectif de la croissance inclusive, en lien étroit avec le processus d'accélération de l'atteinte des OMD
- Renforcement de l'approche programme, de l'orientation sur les résultats de développement (RBM/GAR) et de la complémentarité et les interrelations/synergies des interventions/partenariats. Un diagnostic et des propositions d'amélioration des outils de planification et de suivi-évaluation et mesure des résultats seront réalisés.
- Identification des gaps de programmation et de fourniture d'appui conseils/services d'ordre stratégique et opérationnel l'accent devrait également être mis sur le passage des actions d'urgence à la promotion d'une dynamique de développement durable. A cet effet, les mesures préconisées pourraient prévoir le renforcement des capacités en planification et de programmation pour le développement.
- Soutenir la visibilité et le leadership substantif du PNUD au sein des cadres de coordination/groupes thématiques où le PNUD a un avantage comparatif et son rôle d'appui-conseils techniques et de renforcement de capacités à travers : (i) Positionnement stratégique dans les domaines clés par des initiatives innovantes/structurantes ayant un réel effet d'entraînement, de transformation et changement à moyen et long terme, (ii) Positionnement clé et contributions d'envergure et de qualité dans les groupes thématiques, notamment les énergies renouvelables, l'environnement et la restauration des terres et le reboisement ; la microfinance, la décentralisation et la gouvernance locale ; la paix, sécurité et développement, etc.

- Il ya lieu de souligner que la question sécuritaire se pose en terme de défis et de risques dans le cadre de la planification et la mise en œuvre du Programme Pays Niger ;il ya donc nécessité de procéder à une analyse approfondie des risques et des conséquences associées sur les activités du Programme Pays. Par conséquent des recommandations doivent être formulées relativement au ciblage géographique et thématique des interventions. Il reste entendu que les questions sécurité, paix et développement constituent un des axes prioritaires du programme Pays.

B. Priorité sur la combinaison d'appuis pour le renforcement des capacités des structures et acteurs de développement et la réalisation d'actions à impacts immédiats « quick weens ».

Ceci est réalisable à travers la prise en compte de ces éléments comme réponse rapide en termes de fourniture de moyens d'existence durable, de relèvement et sécurité communautaire, d'accès aux services sociaux de base et facteurs de production, etc.

C. Accélération du renforcement des capacités nationales par :

- Immersion de l'expertise en vue de l'accélération du NEX
- Renforcement des capacités, appuis au développement et à la consolidation des compétences nationales (apprentissage, partage de connaissance, codification des « best practices », transfert des connaissances, etc.) par les équipes d'appui et de réalisation des volets et des composantes
- Soutenir les efforts de professionnalisation et de normalisation des Institutions Nationales de Renforcement des Capacités de Gestion du développement (national et local)

D. Orientations des interventions vers la structuration du milieu et les innovations vertueuses permettant le renforcement des systèmes, structures et mécanismes régionaux, locaux et communautaires pour le leadership et une appropriation nationale bien affirmée. À cet effet, il convient de :

- Mettre un accent particulier sur les interventions/initiatives porteuses de solutions intégrées et durables à des problèmes/défis récurrents et structurels ; cibler et fixer les objectifs et priorités stratégiques claires articulés sur des résultats clés susceptibles d'avoir un effet d'entraînement
- Éviter la multiplicité de projets à coûts d'opération/transaction élevés et confrontés aux faiblesses de capacités, multiplicité des unités de gestion, etc.
- Cibler l'efficacité de la réponse par les économies d'échelle et les effets leviers qui consolident l'avantage comparatif du PNUD
- Se conformer aux principes de la déclaration de Paris et à l'agenda d'Accra.

1.3.2. Contraintes

- *Faible capacités d'absorption : expertise et gaps de compétences dans les thèmes et domaines clés, notamment en vue de l'appropriation effective et la gestion efficace du développement (au niveau du PNUD et des agences de réalisation)*
- *Partenariats techniques/financiers et mobilisation des ressources limité ; d'où la nécessité d'identifier une stratégie appropriée et mise en œuvre efficace, meilleur ciblage des alliances stratégiques surtout dans les domaines de la Gouvernance (aspect régional/local et consolidation de la paix/relèvement et la prospective) et la Lutte contre la Pauvreté (développement régional et local, accès durable aux services financiers)*

- *Ressources Core en constante diminution : chute tendancielle des ressources TRAC (\$ 10.7 millions en 2010 et \$ 8.4 millions en 2011) non compensée par la mobilisation de ressources non Core suffisantes pour combler le gap de financement du CPAP.*

2- Justification et objectif de la mission de la revue

Le Programme de Pays 2009-2013 adopté par le Conseil d'Administration du PNUD découle du Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au développement (UNDAF) qui constitue la réponse collective du Système des Nations Unies (SNU) aux priorités nationales définies dans la Stratégie de la Réduction de la Pauvreté (SRP) et les Plans d'Actions Sectorielles du Gouvernement du Niger. La Déclaration du Millénaire ainsi que les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) font partie intégrante du cadre stratégique d'orientation du programme PNUD au Niger, tout en privilégiant le premier objectif des OMD, la lutte contre la pauvreté.

En conformité avec les règles du PNUD, le gouvernement Nigérien et le PNUD ont convenu de réaliser revue à mi-parcours du Programme de Pays et de son Plan d'Action (CPAP) 2009-2013.

Cette revue vise à revisiter le Plan d'Action pluriannuel du Programme de Pays (CPAP) pour mieux l'aligner sur les besoins actuels du pays. Elle se justifie en raison des nouveau défis tels qu'évoqués ci-dessus et devra permettre l'examen des progrès accomplis vers la réalisation des différents effets et défis auxquels le PNUD et le pays se sont proposé d'apporter une réponse, et eu égard aux promesses de ressources et aux ressources effectivement mobilisées. Elle devra également permettre de mettre en exergue les difficultés rencontrées, les faiblesses et les contraintes relevées durant la période d'exécution 2009-2011 et de faire des recommandations pour les aplanir et pour mieux aligner le Plan d'Action pluriannuel du Programme de Pays (CPAP) sur les besoins actuels du pays. En effet cette revue permettra de mieux prendre en compte l'évolution du contexte national de l'après crise ainsi que les nouvelles orientations en matière de développement.. Il permettra enfin d'intégrer les préoccupations nouvelles exprimées dans les priorités des Autorités de la 7^{ème} République et en conformité avec le mandat du PNUD.

L La revue à mi-parcours du CPAP vise principalement à :

- Evaluer les progrès accomplis, tant quantitatifs que qualitatifs, à travers les Plans d'Actions Annuels (APP) mis en œuvre durant la période 2009-2011, vers l'atteinte des résultats attendus tels qu'énoncés dans le cadre des résultats du CPAP 2009-2013, et par rapport à leur pertinence vis à vis des politiques et programmes nationaux existants ou en cours de formulation ;
- Evaluer la durabilité de ces résultats, et la contribution des activités/projets aux produits/effets définis dans le CPAP et partant dans le Programme de Pays et dans l'UNDAF. Pour chacun des domaines de coopérations l'évaluation couvrira les aspects stratégiques (appui « upstream ») et opérationnelles (appui « down Stream ») du Programme Pays.

Tenant compte de leurs spécificité, la revue s'appesantira particulièrement sur la mise en ouvre des projets du fonds Mondial Paludisme et tuberculose pour lesquels le PNUD est récipiendaire principale afin d'en documenter les résultats et leçons apprises.

- Evaluer le degré de réalisation, tant quantitative que qualitative, des Plans d'Actions Annuels (APP) mis en œuvre durant la période 2009-2011 par rapport à leur pertinence vis à vis des politiques et programmes nationaux existants ou en cours de formulation, le degré de résultats atteints, la durabilité de ces résultats, et la contribution des activités/projets aux produits/effets définis dans le CPAP et partant dans le Programme de Pays et dans l'UNDAF
- Faire l'état de la coopération/partenariats et les ressources mobilisées dans la mise en œuvre de ce programme avec les autres organisations du Système des Nations Unies et les

autres bailleurs de fonds multi- et bi-latéraux ; Les contributions des Volontaires des Nations Unies à l'atteinte des résultats sera particulièrement analysée et documentée.

- Evaluer les modes opératoires des structures de coordination et de mise en œuvre des programmes et projets et évaluer l'adéquation du programme de pays et des mécanismes de coordination mis en place ; Le dispositif d'appuis conseils techniques et programme (suivi-évaluation) du PNUD seront également analysés et fera et fera au besoin l' de proposition de objet de réajustement.
- Faire état des appréciations de la contre partie gouvernementale et de la société civile relativement à la mise en œuvre du programme
- Evaluer la pertinence/efficacité/efficience des programmes en fonction des priorités et besoins de développement du Niger ; vérifier le degré de conformité des programmes et projets et Plans d'Actions Annuels (APP) mis en œuvre dans le cadre du CPAP et partant du Programme de Pays, aux objectifs et cibles arrêtés lors de sa conception et évaluer le degré de conformité des réalisations par rapport au cadre stratégique du PNUD à l'UNDAF, à la SDRP et aux OMD ;
- Dans la perspective de la révision du CPAP, mieux intégrer les dimensions émergentes : environnement durable, changement climatique et prévention des risques de désastres

3- Composition de l'équipe d'évaluation :

L'équipe d'évaluation sera composée de :

- un consultant international de profil économiste, planificateur, ayant une forte expérience de coordination du processus de formulation des documents de planification/programmation des agences du Système des Nations Unies (UNDAF, CPD, CPAP), chef de mission ;
- un consultant international de profil économiste, planificateur, ou expert dans une des thématiques du Programme Pays , ayant une forte expérience en suivi évaluation des Programmes et projets notamment les documents de programmation des agences du Système des Nations Unies et plus particulièrement les outils de programmation du PNUD (CPAP, PTA) ;
- Cinq consultants nationaux dans les trois domaines de coopération du programme Pays à savoir : Gouvernance, OMD- lutte contre la pauvreté et Environnement et Changement Climatique et en suivi évaluation;
- Et des experts du siège du PNUD, du Centre Régional de services, du Bureau Pays et de la contrepartie nationale qui seront beaucoup sollicités pour apporter leurs contributions à cet effet.

4- Produits attendus :

L'équipe des consultants, en tenant compte des contributions des autres experts, sera chargée de préparer et de livrer dans les délais impartis les produits dans les deux grandes catégories définies ci-après :

3-1. Première catégorie de produits :

Rapport initial d'évaluation : L'équipe devra y présenter sa compréhension de la mission et indiquer comment chaque question obtiendra une réponse, y compris les sources proposées, les outils et méthodes de collecte des données. Ce document doit inclure un chronogramme détaillé des différentes activités et précisant clairement les responsabilités des différents membres au sein de l'équipe

- Rapport préliminaire, rapport de la revue du Programme Pays et matrice de suivi des recommandations et des versions provisoires du CPAP révisés et des³ PTA 2012 et 2013:

³ A partir de 2012, les PTA seront élaborés sur un horizon de deux années afin de renforcer/pérenniser les actions de développement entreprises

L'équipe consolidera les commentaires reçus du PNUD et de la partie nationale à la réunion de synthèse pour produire un rapport cohérent, une synthèse de l'évaluation et une matrice de suivi des recommandations ainsi que les grandes lignes CPAP révisé et les cibles des PTA pour les années 2012 et 2013. Le rapport provisoire servira de document de travail à la réunion PNUD/ Gouvernement de la revue du CPAP

- Projet de rapport , synthèse de la revue du Programme Pays et matrice de suivi des recommandations et des versions provisoires du CPAP révisés et des PTA 2012 et 2013:
L'équipe consolidera les commentaires reçus du PNUD et de la partie nationale à la réunion de synthèse pour produire un rapport cohérent, une synthèse de l'évaluation et une matrice de suivi des recommandations ainsi que le CPAP révisé et les PTA pour les années 2012 et 2013. Le rapport provisoire servira de document de travail à la réunion PNUD/ Gouvernement de la revue du CPAP
- Rapport final, synthèse de la revue du Programme Pays et matrice de suivi des recommandations et des versions finales du CPAP révisés et des PTA 2012 et 2013:
L'équipe finalisera le rapport et la synthèse de la revue en tenant compte de tous les commentaires reçus sur le rapport préliminaire et au cours du débriefing notamment à l'issue de la réunion du PNUD/ Gouvernement de la revue du CPAP.

Le projet de rapport et le rapport final seront des documents analytiques dont la substance sera articulée autour :

- d'une appréciation de la pertinence des produits du Programme de Pays et CPAP 2009-2013 et de leurs indicateurs au regard des effets de l'UNDAF 2009-2013 et des priorités nationales ;
- des mesures du progrès en direction des produits du CPAP 2009-2013 ;
- d'une appréciation de la capacité du système d'informations à renseigner les cibles et les indicateurs du CPAP 2009-2013 (disponibilité régulière des données, difficultés de mesures, suggestions à faire pour le prochain cycle du CPAP)
- d'une appréciation de la pertinence des activités réalisées à travers les différents Plans de travail issus des programmes du CPAP 2009-2013 et des indicateurs ;
- d'une évaluation quantitative et qualitative des activités réalisées dans le cadre des Plans d'Actions Annuels (APP) mis en œuvre durant la période 2009-2011 ;
- d'une analyse de la pertinence du choix des zones et des bénéficiaires du Programme Pays.
- d'une évaluation des avantages et bénéfices produits par les projets et programmes, notamment pour savoir s'ils seront maintenus par les bénéficiaires (Gouvernement, collectivité territoriales, Communautés, société civile) sur la base de leur propre engagement et ressources : durabilité institutionnelle, économique, financière et environnementale;
- d'une évaluation des contraintes, difficultés et opportunités rencontrées dans l'exécution des PTA ainsi qu'une proposition de solutions et des leçons à prendre en compte;
- d'une évaluation de l'étendue et de l'efficacité du plaidoyer entrepris en direction des partenaires, d'apprécier la gamme des moyens déployés pour atteindre ces groupes, les ressources allouées pour le faire, y compris en matière de communication ;
- d'une évaluation des efforts réalisés en termes de mobilisation de ressources et de création de partenariats stratégiques;
- d'une analyse de la flexibilité/réorientation du programme du PNUD et son positionnement face à de (i) nouvelles priorités du gouvernement (crise alimentaire, politique et humanitaire) ou (ii) pour saisir de nouvelles opportunités de financement y compris les financements innovants ; ou (iii) pour tenir compte des leviers de croissance actuels (production et exportation minière projetée à la hausse, production pétrolière attendue dès 2012,...)
- d'une appréciation des modes opératoires, y compris la gouvernance et la transparence des structures de coordination et de mise en œuvre des programmes et projets et d'une évaluation de l'adéquation du programme de pays et des mécanismes de coordination mis en place ;

- Les leçons apprises concernant les bonnes et mauvaises pratiques dans la réalisation des produits et des activités, en lien avec les effets de l'UNDAF et avec la contribution des partenaires stratégiques et financiers ; ainsi que les bonnes et mauvaises pratiques au plan des arrangements institutionnels et du cadre de gestion ;
- des recommandations claires pour maintenir certains produits et activités, reformuler d'autres ou en créer de nouveaux dans le cadre de la poursuite de l'assistance du PNUD à travers le nouveau Programme de Pays ;
- des recommandations relatives à des opportunités de programmation conjointe, de mobilisation de ressources et de partenariats au sein du SNU et avec des partenaires bi et multilatéraux ;

3-2. Deuxième catégorie de produits (présentées comme Annexes du rapport de synthèse) :

- Des propositions du nouveau cadre de gestion des appuis du PNUD y compris les TDRs des équipes des structures de mise en œuvre ;
- Un rapport de la réunion de revue du CPAP et d'examen des plans annuels de travail.

4-Champs d'application de la revue du Programme de Pays de CPAP, 2009-2013 :

Tous les Programmes, projets et PTA mis en œuvre pendant la période 2009-2013 seront évalués. En sus des objectifs mentionnés ci-dessus, les évaluateurs auront également pour mandat de formuler toute recommandation générale ou spécifique pertinente, telle qu'issue de leurs analyses des contenus des projets et programmes qu'ils auront examinés, et sur les méthodes et procédures pour leur exécution.

5-Méthodologie

La méthodologie et le calendrier de travail retenus par l'équipe chargée de la mission de la revue devront être présentés au début de la mission (session de « briefing ») et obtenir l'accord du Représentant Résident du PNUD et du Représentant désigné du Gouvernement.

La méthodologie pourra notamment comprendre :

- une analyse documentaire à partir de tous les rapports, documents de programmes et projets, fiches et autres documents utiles relatifs aux programmes et projets notamment, le texte du programme de Pays tel qu'approuvé par le Conseil d'Administration du PNUD, le CPAP 2009-2013, les PTA 2009, 2010 et 2011, l'UNDAF 2009-2013, les ROAR 2009, 2010 et 2011, les rapports des réunions de revues tripartites du CPAP et des PTA, les documents initiaux de projet, et le cas échéant, les documents de clôture des projets et programmes, ainsi que tout document pertinent que la mission souhaiterait obtenir. Le bureau du PNUD fournira copie sur papier et/ou en version électronique des documents au début de la mission d'évaluation à la charge du PNUD.
- l'interview des chargés de programmes et économistes du PNUD, coordonnateurs et experts nationaux des programmes et projets, les responsables des ministères et d'autres institutions au niveau central, les élus locaux et les autres représentants des populations, les Administrations et organisations de la société civile bénéficiaires des appuis du PNUD, partenaires au développement, ainsi que de manière générale toute personne ou institution ayant rapport avec la mise en œuvre desdits appuis.
- les visites ciblées sur le terrain.
- au cours de sa mission, l'équipe de revue maintiendra un contact étroit avec le Ministère chargé du Plan et le Bureau du PNUD. Les deux parties désigneront deux points focaux mandatés qui pourront, en cas de besoin, accompagner la mission dans ses déplacements.
- La présentation du rapport provisoire de la réunion PNUD/Gouvernement de la revue du bilan à mi-parcours du CPAP 2009 – 2013 révisé et de la revue des Plan de travail annuels

L'équipe de revue sera libre de discuter de toute question qu'elle jugera nécessaire et qui pourrait l'aider à s'acquitter du mandat qui lui est confié. Elle ne pourra cependant en aucun cas engager le PNUD ou le Gouvernement à l'occasion de ses entretiens.

6-Organisation de la mission

La mission d'évaluation sera appuyée par une expertise internationale en plus de l'accompagnement du bureau du PNUD. En effet, le Bureau de l'Évaluation du PNUD et le Centre Régional de Dakar apporteront des contributions à cet exercice de revue en termes d'appui/ conseil, d'orientation et de contrôle de la qualité des travaux de consultants, dans les domaines relevant de leur compétence.

6-1. Déroulement de la mission et chronogramme des activités

La revue sera conduite comme suit :

Briefing avec la Direction du PNUD et la partie gouvernementale: Le chef d'équipe et les autres membres auront des entretiens avec la Direction du PNUD et les services nationaux compétents, et plus particulièrement les services et départements ministériels et autres institutions bénéficiaires des appuis du PNUD, y compris les structures de la société civile.

Accès aux documents de référence des programmes: Voir la liste des documents en Annexe 1.

Du Plan de travail et de la méthodologie

Visite de terrain/et programmes basés à Niamey, et conduite de l'évaluation : Les membres de la mission d'évaluation doivent s'assurer d'un échange étroit de leurs conclusions avec les bénéficiaires et parties prenantes et considérer leurs points de vue dans le rapport final, comme approprié (Conseils Municipaux/AMN, Conseils régionaux , Assemblée Nationale, Ministères techniques, CNCCAI, DNP/GCA, CNDD, HACP, HCME , SP/SRP, S/SDR, SP/Code Rural, Coordinations des programmes et projets appuyés par le PNUD, ONG et associations, partenaires au développement).

Le rapport préliminaire : Le chef de mission soumettra une première version préliminaire du rapport qui servira de document de travail à la réunion du PNUD/ Gouvernement de revue du CPAP 2009-2013 intégrant le CPAP révisé et les PTA 2012 – 2013

Réunion de synthèse à la fin de la mission : L'objectif de cette réunion est de vérifier les conclusions et les recommandations initiales de la mission, et d'en informer les diverses parties prenantes. Le PNUD et le Ministère du Plan De l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire, feront établir le compte rendu de cette réunion qui fera partie du rapport final.

6-2. Modalités du Financement de la mission

Cette évaluation fait partie des APP 2011 du CPAP 2009-2013. Tout coût associé à la mission sera avancé à la signature du contrat (DSA, billet d'avion, etc). Les honoraires des consultants seront payés mensuellement après approbation du rapport après approbation des rapports attendus.

6-3. Durée de la mission

Il est prévu que la mission 60 jours ouvrés à partir du 15 octobre 2011.

Annexe 1 : Liste indicative de la documentation

- Document de Stratégie de croissance Accélérée et de Réduction de la Pauvreté du Niger (SDRP2008-2012),
- Stratégie du Développement Rural, PDDE, et PDS ,
- Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (UNDAF 2009-2013),
- Programme de Pays Niger–PNUD (2009-2013),
- Plan D'Action du Programme de Pays 2009-2013 (CPAP),
- Rapports Annuels Axés sur les Résultats (ROAR 2009, 2010),
- Document Cadre de Politique Nationale de Décentralisation
- Rapport de Capitalisation des Outils et Bonnes Pratiques sur la Décentralisation et le Développement Local.
- Stratégie Nationale de Microfinance
- Plan de contingence National Multirisque du Niger, 2011
- Note d'orientation stratégique sur la réponse humanitaire pour un relèvement socio-économique des retournés de la Libye et de Côte-D'ivoire, 2011
- Nouveau Manuel de Suivi Evaluation du PNUD
- Document sur le MAF
- Etude Prospective à long Terme
- PTA 2008, 2009, 2010, 2011
- Bilan de la SDRP2008-2012
- Rapports nationaux sur les OMD,
- Note conceptuelle des unités Gouvernance, Pauvreté, Crise et Environnement
- Le rapport de l'audit du Bureau 2010,
- Rapports thématiques
- Rapports d'audit NEX exercices 2009 et 2010,
- Rapport des évaluations des projets,
- Rapport sur l'harmonisation et l'alignement de l'aide (Déclaration de Paris).
- Note d'orientation stratégique pour un Développement Durable et une croissance inclusive du Ministère du Plan (utile pour les perspectives)
- Document cadre de géo spatialisation des risques de catastrophes majeurs ;
- Stratégie Nationale de Communication en situation de crise
- Produits de la Communication
- Stratégie et Plan de Communication

NB : Plus toute autre documentation jugée nécessaire par l'équipe d'évaluation.

Annexe 2 : Profils et responsabilités des quatre (4) consultants nationaux

Un(e) consultant(e) national(e), spécialiste en suivi évaluation de niveau BAC + 5 au moins (ingénieur, master, docteur), justifiant d'une expérience d'au moins 5 ans dans les domaines de la conception, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation des politiques de développement, et de l'ingénierie de programmes et projets. Il sera le chef d'équipe des consultants nationaux

Un(e) consultant(e) national(e), économiste ou socio-économiste de niveau BAC + 5 au moins (ingénieur, master, docteur), justifiant d'une expérience d'au moins 5 ans dans les domaines de l'analyse de la pauvreté et des progrès vers les OMD, de la conception, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation des politiques de développement, et de l'ingénierie de programmes et projets de lutte contre la pauvreté. Ce consultant est responsable de produire la substance en matière de gouvernance économique (OMD, Pauvreté).

Un(e) consultant(e) national(e), sociologue de niveau BAC + 5 au moins justifiant d'une expérience d'au moins 5 ans dans les domaines de l'évaluation des programmes et projets et/ou sur la question du genre. Ce consultant est responsable de produire la substance en matière d'accès aux services sociaux de base dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et la prise en compte de dimension genre dans la mise œuvre du CPAP.

Un(e) consultant(e) national(e) environnementaliste, diplôme de niveau BAC+5 minimum (ingénieur, master, docteur) justifiant d'une expérience diversifiée d'au moins 5 ans dans les domaines de la gestion des ressources naturelles, de la GIRE et des changements climatiques, de l'environnement et de réduction des risques de catastrophes. Ce consultant est responsable de produire la substance en matière de GIRE, changements climatiques, ressources naturelles autre que l'eau, ressources énergétiques et environnement.

Un(e) consultant(e) national(e), juriste ou spécialiste en sciences politiques, diplôme de niveau BAC + 5 au moins (master, docteur), justifiant d'une expérience diversifiée et cumulée d'au moins 5 ans dans les domaines du processus électoral, les réformes judiciaires, les droits humains, la prévention des crises et conflits et la paix, le partenariat avec la société civile, décentralisation et formulation/évaluation des programmes et projets. Ce consultant est responsable de produire la substance en matière de gouvernance politique et administrative (promotion de la démocratie de l'Etat de droit et la consolidation de la paix, processus électoral ; Appui au Parlement, Gouvernance Locale ; appui à la Société Civile)..

Pour chacun des consultants, l'expérience de consultations antérieures avec le PNUD et/ou les autres Agences des Nations Unies vont constituer un atout.